

Un contrat-territoire-lecture porté par la médiathèque Boris Vian de Chevilly-Larue

PAR DANIELLE FRÉLAUT

Directrice de la médiathèque
Boris Vian – Chevilly-Larue

Plus le contexte est difficile, plus il est vital de préserver des espaces de jeu, de rêverie

Michèle Petit, sociologue

UN CTL POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

La ville de Chevilly-Larue située dans le Val-de-Marne compte une population de 19 000 habitants dont 38 % vit dans des logements sociaux. « Ville du conte » depuis plus de 30 ans, elle accueille sur son territoire La Maison du Conte, un des quatre lieux de l'art de la parole en France.

La municipalité a considéré en 2009 que le livre et la lecture étaient l'une des priorités du Projet éducatif local (PEL) pour la réussite éducative et l'épanouissement de tous les enfants. La mise en œuvre par la médiathèque d'un plan de développement de la lecture publique et son inscription dans un dispositif de type « Ville lecture » figure dans ce PEL ainsi que dans son projet d'établissement.

La commune de Chevilly-Larue, conformément au PEL, a souhaité s'engager dans une procédure de contrat-territoire-lecture (CTL) avec l'État (dispositif créé en 2011). Ce CTL signé avec la DRAC concerne un quartier d'habitat social et, en priorité, la petite enfance et les adolescents. La mé-



diathèque, située au cœur de ce quartier, en assure la coordination. La subvention du CTL et le financement par la Ville à parité ont permis la création d'un poste de coordinatrice-médiatrice du livre et de la lecture rattaché à la médiathèque. Le contrat a permis aussi de formaliser les partenariats¹ avec la médiathèque sous la forme de fiches-projets, fiches co-construites à la suite d'un bilan partagé. Le livre et la lecture deviennent ainsi une responsabilité collective sur le quartier mais aussi sur le territoire où il existe également un plan de développement de la lecture. La réussite de ces deux plans dépend de l'engagement de chacun. Ce qui nous réunit et donne de la cohérence, du sens et une boussole à notre collaboration ce sont des convictions fortes – personne ne doit rester au bord du chemin, tous les livres ne se valent pas, toute œuvre peut être accessible – des valeurs d'éducation populaire, une démarche ludique, éducative, participative qui favorise la transmission et l'appropriation des œuvres du patrimoine oral ou écrit ainsi que des œuvres contemporaines. Ce qui caractérise le CTL de Chevilly-Larue, c'est la diversité des partenariats, la place de l'oralité, de la création artistique, la proximité avec des artistes, des ateliers créatifs et numériques (dans l'espace multimédia labellisé Cyber-base) et une grande diversité de médiations culturelles dans et hors les murs.

Le CTL se traduit principalement par quatre types d'actions :

LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DE LA LECTURE (0-5 ANS) ET DE CORRESPONDANTS

C'est un temps privilégié (trois fois par an) qui réunit des professionnels de la petite enfance, des animateurs des centres de loisirs des maternelles et du centre social, des directrices d'école, des bibliothécaires. Cet espace d'échange autour des observations de chacun ainsi qu'un temps de travail sur les albums permettent de prendre du recul, de soutenir les équipes.

Le respect de la parole de chacun, sans aucun jugement, les relations d'égalité qui se sont instaurées ont favorisé et développé l'évolution des pratiques de lecture de chacun (lecture individuelle au milieu d'un petit groupe, choix des enfants : voir les travaux de l'association ACCES (Marie Bonnafé et Evelio Cabrejo-Parra) et la conscience que le choix des livres est un enjeu éducatif et culturel.

« Le regard de l'adulte s'affine et par là même, le regard qu'il porte sur l'appréhension du livre par le jeune enfant se modifie. C'est l'accueil du jeune enfant qui s'en trouve amélioré » constate Isabelle Sauer, animatrice de l'Observatoire.

Le partenariat a évolué avec les structures de la petite enfance : moins d'animations lecture mais des animations-formations plus axées sur le choix des livres et sur les échanges avec les professionnels autour des pratiques de lecture. Le livre et les lectures à la demande de l'enfant font désormais partie des préoccupations quotidiennes.

DES FORMATIONS CROISÉES ENTRE PROFESSIONNELS

En complément de l'Observatoire de la lecture, la formation est essentielle pour pérenniser le CTL. De nombreuses formations ont été mises en place avec ACCES et avec des professionnels de la littérature pour la jeunesse (Christian Bruel sur les stéréotypes féminin-masculin dans les albums, Lucette Savier sur l'œuvre d'Anne Herbauts). La dynamique créée entraîne de nouveaux besoins et notamment la formation des assistantes mater-

nelles, qui est en cours. Celles pour les animateurs restent à développer.

DES ACTIONS FAVORISANT LA PLACE DES PARENTS : LES ANIMATIONS LECTURE HORS LES MURS

Ces animations-lecture se déroulent dans les équipements du quartier qui accueillent les enfants et les parents (PMI, épicerie solidaire, halte-jeux) ainsi que lors des temps d'accueil des familles dans les centres de loisirs et dans les classes des petites sections de maternelle.

Elles sont assurées par la coordinatrice-médiatrice du livre. La régularité des actions et la confiance instaurée avec les familles ont permis la fréquentation d'un nouveau public à la médiathèque et notamment de familles monoparentales (plus d'un quart des familles).

À l'épicerie solidaire – qui est un lieu d'aide alimentaire fréquenté par des familles en grande difficulté sociale – des lectures sont proposées lorsque les bénéficiaires viennent faire leurs courses ou participer à des ateliers d'aide à la parentalité. Dans ce cas, un temps est réservé pour échanger autour de leurs pratiques de lecture et les actions culturelles de la Ville y sont présentées. Ces interventions ont favorisé les inscriptions à la médiathèque et une présence régulière aux animations lecture à l'épicerie. La responsable de l'épicerie note que les parents font spontanément des commentaires sur la lecture à la maison et prennent plus volontiers le temps de lire sur place des albums laissés en dépôt par la médiatrice.

DES PARCOURS CULTURELS ET ARTISTIQUES CROISÉS

Des parcours co-construits par les acteurs culturels et en partenariat avec l'ensemble des partenaires socio-éducatifs de la Ville ont été formalisés. Ce partenariat s'inscrit sur une alternance : une année avec La Maison du Conte pour promouvoir la transmission et l'appropriation d'un patrimoine populaire et interculturel et une année avec le Théâtre pour promouvoir la création contemporaine autour de l'adaptation d'une œuvre littéraire.



→
Présentation du CTL. Plaquette
disponible en PDF sur le web.

←
« Le Grand dire, c'est mythique ! »
Abbi Patrix « Yggdrasil », au collège
Jean Moulin.

↓ ↘
© Droits réservés.



En 2013-2014, a été imaginé un parcours « Grand dire, c'est mythique ! ». Il s'est adressé principalement à un public adolescent (tous les élèves de 6^e des deux collèges) et a impliqué tous les acteurs socio-éducatifs de la Ville.

Deux expositions avec des lectures et des « racontées » ainsi que des ateliers de sensibilisation à la mythologie grecque et nordique ont permis aux élèves, par l'écoute dans un premier temps, de s'immerger dans ces récits complexes qu'ils se sont réappropriés. Dans un deuxième temps ils ont scénarisé des récits en images, réalisé des œuvres plastiques, construit des récits de mythologies ima-

ginaires, raconté eux-mêmes, avec des conteurs et des bibliothécaires, lors d'une soirée au collège en présence des parents.

Ces ateliers ont, du point de vue des enseignants, développé les compétences orales des élèves et contribué à une perception plus aigüe de la construction d'un récit. Les partenaires qui se sont associés au parcours ont visité les deux expositions et réalisé des créations plastiques, des courts métrages, des jeux de société. Une soirée festive à la médiathèque en présence des parents a réuni tous les acteurs de cette année d'ateliers et d'histoires mythologiques.

En 2012-2013, un parcours a été construit autour de l'univers d'Anne Herbauts. Il s'adressait aux plus jeunes. Ce dernier, qui a fédéré un grand nombre de partenaires pendant et hors temps scolaire, a favorisé la qualité d'écoute d'une pièce adaptée de son œuvre au théâtre et l'emprunt de ses livres.

D'autres formes de médiation ont été proposées lors des années précédentes : atelier d'écriture et création d'un jeu vidéo (projet « Un clic pour un déclic » voir le lien sur You tube), réalisation d'un photo-roman...).

Ces parcours culturels et artistiques qui mêlent actions de la médiathèque, rencontres avec des artistes, création artistique, formation, ateliers créatifs et productions, permettent aussi de mêler les publics, de créer des passerelles entre les équipements et entre les quartiers – offrant ainsi une ouverture –, de professionnaliser les acteurs des projets.

L'avenir de ces projets ambitieux est lié, bien sûr, au maintien des subventions.

Peut-on aller plus loin pour favoriser l'appropriation des œuvres littéraires mais aussi permettre d'approfondir la lecture de ces œuvres en suscitant une lecture plus active, référentielle, qui laisse place aussi à l'émotion, à l'attention esthétique ? Le prochain parcours privilégiera les passerelles entre les œuvres du patrimoine des contes et la littérature pour la jeunesse. Il se déclinera également dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires sous forme de parcours de lecteurs.

Quelle est la limite du rôle éducatif de la bibliothèque ? Comment construire des parcours de lecteurs tout en laissant aux enfants le choix des livres à travers une sélection ménageant une grande diversité de récits et prenant en compte l'observation de leurs choix ? Quelle est la place des différents acteurs de l'éducation dont les parents (se reporter au mémoire de master de Véronique Soulé²), les enseignants, les bibliothécaires, les animateurs ? Ces questionnements ne concernent pas toutefois la petite enfance, qui est dans une phase d'accès et de découverte.

Nous sommes accompagnés dans cette réflexion par un chercheur en Sciences de l'éducation, Stéphane Bonnery³. Il constate qu'une partie de la littérature de jeunesse est de plus en plus riche, plus

complexe, et qu'elle génère de nouvelles inégalités d'accès à ces œuvres : absence de pré-requis, de références renvoyant souvent aux œuvres du patrimoine.

Tout ceci n'est pas un conte de fée bien sûr, des graines ont été semées, mais les épreuves, les résistances, les régressions (notamment avec l'Éducation nationale sur les formations, en contradiction avec les recommandations de l'IGB 2013⁴) restent à surmonter.

Cette aventure encore récente doit être pérennisée, rien n'est acquis, malgré la contractualisation des partenariats, la formalisation des projets. Il suffirait du départ du correspondant de la médiathèque pour que le sens des projets se perde.

La réussite du CTL est en tout cas collective. Pour l'équipe de la médiathèque, c'est beaucoup d'engagement, de temps, d'accompagnement, de volontarisme, de bienveillance, de pragmatisme, d'exigence. Mais, grâce à cette aventure, la médiathèque, dont tous les services sont gratuits, est devenue un outil de lien social, un lieu de proximité, de mixité, de socialisation et un lieu de vie. ●



1. Les partenaires du CTL :

La Maison du conte, le théâtre, les conservatoires de musique, de danse et d'arts plastiques, les structures petite enfance, les centres de loisirs, le SMJ, le centre social, le Club espoir (éducateurs de rue), l'épicerie solidaire, les établissements scolaires (1 an après la signature).

2. « Les tout-petits et leurs parents à la bibliothèque :

réception et appropriation des animations lecture par les parents », 2013 (université Paris 7).

3. Projet de recherche de l'équipe CIRCEFT-ESCOL (Université Paris 8).

4. Inspection générale des bibliothèques, rapport n°2013-020.